

# Cahier des charges pour la plateforme de formation e-learning de sécurité avec une application administrative

# I. Objectifs de la plateforme e-learning

La plateforme e-learning sera destinée à fournir une formation en sécurité aux apprenants. Elle permettra aux apprenants de créer des comptes, de suivre des modules de formation de type vidéo, présentations PowerPoint, fichiers PDF, liens, etc. et de passer des tests pour évaluer leurs compétences.

#### **II.** Public cible:

L'application est destinée aux apprenants qui souhaitent acquérir des compétences en matière de sécurité.

# III. Fonctionnalités de la plateforme coté client

Les fonctionnalités de la plateforme e-learning pour la formation en sécurité incluent :

1. Comptes d'utilisateurs : Les apprenants doivent pouvoir créer des comptes et se connecter à l'application.

#### 2. Modules de formation:

- ✓ Les modules de formation doivent être accessibles une fois connecté et téléchargeables pour une utilisation hors ligne.
- ✓ Le contenu des modules peut être de type vidéo, PDF, texte, PowerPoint, liens ...etc.
- ✓ Recherche des formations.
- ✓ Dépôt + suivi de plainte (concernant les problèmes relatifs à l'accès à la formation).
- ✓ Envoyer un feedback concernant la formation.



- 3. Test de compétences : Chaque module de formation doit être suivi d'un test de compétences. Le test doit comporter une base de données de 30 questions maximum avec un choix de 5 propositions par question. Chaque question et ses propositions ne doivent pas dépasser 90 mots. Les réponses correctes et incorrectes doivent être affichées pour chaque question.
- 4. Score minimum : Un score minimum de 80% est requis pour valider le test en 2 passages (à définir). Si l'apprenant échoue 3 fois, il doit recommencer le module depuis le début.
- 5. Certificat de réussite : Le certificat est généré automatiquement après la validation du test de compétences. Le certificat indique les données de l'apprenant (nom, prénom, société), le score et la date de passage.
- 6. Sauvegarde du progrès : Le progrès de chaque formation et module doit être sauvegardé pour permettre aux apprenants de reprendre là où ils se sont arrêtés.
- 7. Correction et explication des questions : Les corrections et explications de chaque question ne doivent pas dépasser 90 mots.

## IV. Fonctionnalités de l'application administrative :

#### 1. Introduction

L'objectif de ce cahier des charges est de décrire les fonctionnalités de l'application administrative pour une plateforme de formation e-learning. L'application sera utilisée par le personnel administratif pour gérer les apprenants, les formations, les tests et la configuration de la plateforme.

#### 2. Fonctionnalités

#### 2.1. Login du Admin:

L'application doit permettre au personnel administratif de se connecter à la plateforme à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

#### 2.2. Gestion des apprenants :

L'application doit permettre de gérer les apprenants inscrits à la plateforme. Les fonctionnalités suivantes doivent être disponibles :

• Consulter les informations détaillées d'un apprenant avec leur progrès



- Consulter la liste des demandes de confirmation de compte
- Consulter la liste des apprenants
- Modifier l'état d'un compte (Activer / Désactiver)
- Confirmer l'inscription d'un apprenant
- Refuser l'inscription d'un apprenant
- Recherche d'un apprenant en fonction de son nom, de son adresse e-mail ou de son numéro d'identification
- Filtrage des apprenants en fonction de différents critères, tels que leur état, leur lieu de résidence, etc.

#### 2.3. Gestion des responsables :

L'application doit permettre de gérer les responsables de la plateforme. Les fonctionnalités suivantes doivent être disponibles :

- Modification des informations d'un responsable existant
- Suppression d'un responsable
- Ajout d'un nouvel responsable
- Recherche d'un responsable en fonction de son nom, de son adresse électronique ou de son numéro d'identification
- Filtrage des responsables en fonction de différents critères, en fonction de son nom, de son adresse électronique ou de son numéro d'identification

#### 2.3. Gestion des formations et leurs modules CRUD + Recherche + Filtrage :

L'application doit permettre de gérer les formations proposées sur la plateforme. Les fonctionnalités suivantes doivent être disponibles :

- Ajout d'une nouvelle formation, qui doit inclure un titre, une description et une liste de modules
- Modification des informations d'une formation existante
- Suppression d'une formation
- Recherche d'une formation en fonction de son titre
- Filtrage des formations en fonction de différents critères, tels que le niveau de difficulté, le domaine d'application, etc.
- Consultation des plaintes et des feedback des apprenants.



# 2.4. Gestion des Tests (Questions, proposition, Corrections, résultats, export et recherche):

L'application doit permettre de gérer les tests proposés aux apprenants. Les fonctionnalités suivantes doivent être disponibles :

- Ajout d'un nouveau test, qui doit inclure une liste de questions et de propositions, ainsi que les corrections associées
- Modification des informations d'un test existant
- Suppression d'un test
- Recherche d'un test en fonction de son titre
- Filtrage des tests en fonction de différents critères, tels que le niveau de difficulté, le domaine d'application, etc.
- Export des résultats des tests pour analyse
- Proposer des formations ou modules à un utilisateur en fonctions de ces lacunes (basant sur les réponses qu'il a fourni lors du passage de test) grâce aux algorithmes du Machine Learning (AI).

#### 2.5. Configuration de la plateforme :

L'application doit permettre de configurer différents paramètres de la plateforme, tels que :

Les langues proposées aux apprenants (FR-EN)

### 2.7. Gestion de notifications pour informer les apprenants :

L'admin doit permettre d'envoyer des notifications d'informations pour les apprenants. Les fonctionnalités suivantes doivent être disponibles :

- Ajout d'une nouvelle notification
- Consulter la liste des notifications
- Suppression d'une notification
- Recherche d'une notification en fonction de son titre
- Contraintes techniques



#### 2.8. Visualisation du tableau de bord :

L'admin doit permettre visualiser les statistiques de l'application au niveau de tableau de bord. Les fonctionnalités suivantes doivent être disponibles :

- ✓ Afficher le nombre Total des apprenants
- ✓ Afficher le nombre Total de formations
- ✓ Afficher le nombre Total des modules
- ✓ Afficher le nombre Total d'apprenants en ligne sur l'application
- √ Visualiser les modules par formations
- √ Visualiser le nombre de certificats délivrés par module
- ✓ Visualiser la satisfaction des apprenants pour chaque formation
- √ Visualiser la moyenne de réussite des apprenants par formation